



PROCÈS-VERBAL DU
CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE PONTIAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Pontiac, tenue le mercredi 18 mars 2020 à compter de 19:02, à Litchfield, sous la présidence de madame Jane Toller, préfète, et à laquelle sont présents :

Minutes of the regular sitting of the Regional County Municipality of Pontiac Council, held on Wednesday, March 18, 2020 at 7:02 p.m. in Litchfield, under the chairmanship of the warden Ms. Jane Toller and to which are present:

Présences : M. John Armstrong, Le conseiller régional
M. Maurice BEAUREGARD, Le conseiller régional
Mme Lynne Cameron, La conseillère régionale
Mme Karen Daly Kelly, La conseillère régionale
M. GILLES DIONNE, Le conseiller régional
M. Régent Dugas, Directeur du territoire
M. Donald Gagnon, Le conseiller régional
M. Allard Gaston, Le conseiller régional
Mme Natacha Guillemette, Adjointe administrative
Mme TOLLER JANE, La Préfète
M. Travis Ladouceur, Greffier
Mme Kim Lesage
M. Carl Mayer, Le conseiller régional
Mme Sandra Murray, La conseillère régionale
M Serge Newberry, Le conseiller régional
M. Brent Orr, Le conseiller régional
Mme Doris Ranger, La conseillère régionale
M. Bernard Roy, Directeur général et secrétaire trésorier
M. Winston Sunstrum, Le conseiller régional
Mme Annie Vaillancourt, Comptable CPA
Mme Kim Villeneuve, La conseillère régionale
Mme Colleen Jones
Mme Cyndy Phillips

Absences : M. Alain Gagnon, Le conseiller régional
M. Jim Gibson, Le conseiller régional
Mme Colleen Larivière, La conseillère régionale
M. David Rochon, Le conseiller régional

Conformément à l'arrêté ministériel émis le dimanche 15 mars 2020 par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, les Conseillers régionaux suivants participent à la séance via visioconférence:

M. Donald Gagnon, M. Serge Newberry, Mme Lynn Cameron, Mme Doris Ranger, Mme Karen Kelly.

Conformément à l'arrêté ministériel émis le dimanche 15 mars 2020 par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, les Conseillers régionaux suivants participent à la séance via appel conférence:

M. Winston Sunstrum, M. Carl Mayer, M. Gaston Allard, Mme Sandra Murray.

Présence de M. Gérard Pharand, par visioconférence, en remplacement de M. David Rochon, maire de la municipalité de Waltham.

Présence de M. Denis Dubeau, par appel conférence, en remplacement de Mme Colleen Larivière, mairesse de Litchfield.

Conformément à l'arrêté ministériel émis le dimanche 15 mars 2020 par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, le personnel de la MRC de Pontiac suivant participe à la séance par visioconférence:

Mme Annie Vaillancourt, Mme Kim Lesage, Mme Cyndy Phillips.

À 19h14, la préfète suppléante Mme Kim Cartier-Villeneuve assume la présidence.
Retour de Mme la préfète à 19h16.

ORDRE DU JOUR

- 1 OUVERTURE ET PRÉSENCES | OPENING AND ATTENDANCE**
- 2 DÉCLARATION - UTILISATION DE LA LANGUE DE SON CHOIX |
DECLARATION - USE OF THE LANGUAGE OF YOUR CHOICE**
- 3 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | READING AND
ADOPTION OF THE AGENDA**
- 4 DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS OU DE CONFLIT | DECLARATION OF
INTEREST OR CONFLICT**
- 5 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 19 FÉVRIER
2020 | ADOPTION OF THE MINUTES OF THE FEBRUARY 19 2020
MEETING**
- 6 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXT. DU 26 FÉVRIER
2020 | ADOPTION OF THE MINUTES OF THE SPECIAL SITTING OF
FEBRUARY 26 2020**
- 7 RAPPORT DE LA PRÉFÈTE | WARDEN'S REPORT**
- 8 FINANCES**
 - 8.1 ÉTATS FINANCIERS 2019 | 2019 FINANCIAL STATEMENTS**
 - 8.2 ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS DE LA MRC 2019**
 - 8.3 RAPPORT FINANCIER**
 - 8.4 DESJARDINS VISA**
- 9 HUIS CLOS (OUVERTURE) | IN-CAMERA (OPENING)**
- 10 SORTIR DU HUIS-CLOS | OUT OF IN-CAMERA**
- 11 ADMINISTRATION GÉNÉRALE | GENERAL ADMINISTRATION**
 - 11.1 ÉVALUATION (VALEUR DES PROPRIÉTÉS AFFECTÉES PAR LES
INONDATIONS DE 2019)**
 - 11.2 RÉOLUTION D'APPUI (PROJET FIBRE OPTIQUE CFP, CRTC)**
 - 11.3 CPO, PROJET 'L'OUTAOUAIS SE DÉMARQUE'**
 - 11.4 ATTRIBUTION D'UN MANDAT DE SERVICES JURIDIQUES À
DEVEAU AVOCATS – ANNÉES 2020/2021**
 - 11.5 AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT (ABROGATION**

DU RÈGLEMENT 224-2016) | NOTICE OF MOTION AND PRESENTATION OF DRAFT BY-LAW (REPEAL OF BY-LAW 224-2016)

11.6 RÈGLEMENT 261-2019 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 180-2011 POURVOYANT AUX FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL ET DES EMPLOYÉS DE LA MRC DE PONTIAC

12 SÉCURITÉ CIVILE | PUBLIC SAFETY

12.1 INONDATIONS | FLOODS

12.1.1 PLAN D'ACTION - INONDATIONS PRINTANIÈRES

12.2 ÉTUDE SUR LA TYPOLOGIE ET LA CARACTÉRISATION DES INONDATIONS ET FORMULATION DE RECOMMANDATIONS VISANT L'ATTÉNUATION DES RISQUES ASSOCIÉS AUX INONDATIONS

12.3 COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE - PRIORITÉS LOCALES | PUBLIC SECURITY COMMITTEE (CSP) - LOCAL PRIORITIES

13 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE | ECONOMIC DEVELOPMENT

13.1 FDT

13.1.1 RÉSIDENCE MEILLEUR (FLI)

13.1.2 FDT - FONDS SUPPLÉMENTAIRES POUR LE PROGRAMME DE POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

13.2 AUTORISATION À SIGNER POUR LA DIRECTRICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

13.3 NOUVEAU FONDS MAMH 2020-2024: SOUTIEN À LA COMPÉTENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL

13.4 SIGNATURE ENTENTE DE SERVICES 2020-2021 ENTRE LA MRC ET LA SADC / SIGNING OF THE 2020-2021 SERVICE AGREEMENT BETWEEN THE MRC AND THE SADC

13.5 RECOMMANDATION DU COMITÉ D'INVESTISSEMENT | INVESTMENT COMMITTEE RECOMMENDATIONS

13.6 FONDS LOCAUX DE SOLIDARITÉ FTQ

13.7 RECOMMANDATION DONS ET COMMANDITES | RECOMMENDATIONS DONATIONS AND SPONSORS

13.7.1 DONS ET COMMANDITES (RÉSEAU BIBLIO)

13.7.2 DONS ET COMMANDITES (GROUPE ÎLE DU GRAND CALUMET)

13.7.3 DONS ET COMMANDITES (CHUTES COULONGE)

13.7.4 DONS ET COMMANDITES (BOURSES DU PONTIAC)

13.8 MODIFICATIONS PROPOSÉES À LA POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES / PROPOSED AMENDMENTS TO THE BUSINESS SUPPORT POLICY

13.9 PLACE AUX JEUNES EN RÉGION

13.10 PROJET PILOTE IMMIGRATION AGRICOLE

14 INFRASTRUCTURES RÉGIONALES | REGIONAL INFRASTRUCTURES

14.1 NOUVEAU FONDS (FINANCEMENT DE LA RÉFECTION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL) | NEW FUND (FINANCING THE REHABILITATION OF THE LOCAL ROAD NETWORK)

14.2 SHAWVILLE FIGURE SKATING CLUB (CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE SHAWVILLE)

15 GESTION DU TERRITOIRE | MANAGEMENT OF TERRITORY

15.1 RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015-2019 POUR LES PROJETS DE TRAVERSES DE COURS D'EAU | ACTIVITY REPORT 2015-2019 FOR WATERCOURSE CROSSING PROJECTS

15.1.1 PROGRAMME DE RESTAURATION DES TRAVERSES DE

COURS D'EAU | WATERCOURSE CROSSING RESTORATION PROGRAM

15.2 AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT (CAMPING RÉCRÉATIF) | NOTICE OF MOTION AND PRESENTATION OF DRAFT BY-LAW (RECREATIONAL CAMPING)

16 DIVERS | MISCELLANEOUS

16.1 APPUI, RÉOLUTION DE CLARENDON (CENTRE HOSPITALIER DU PONTIAC) | SUPPORT, CLARENDON RESOLUTION (PONTIAC COMMUNITY HOSPITAL)

16.2 GESTION DAVIDSON (GARANTIE D'APPROVISIONNEMENT)

17 FERMETURE | CLOSING

C.M. 2020-03-01 1 OUVERTURE ET PRÉSENCES | OPENING AND ATTENDANCE

Il est proposé par le Conseiller régional M. Maurice Beauregard et résolu d'ouvrir la séance régulière du Conseil régional des maires de la MRC de Pontiac pour le mercredi 18 mars 2020 à 19:02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

It was moved by Regional Councillor Mr. Maurice Beauregard and resolved to open the regular sitting of the Council of Mayors of the Pontiac MRC for Wednesday March 18 2020 at 7:02 p.m.

CARRIED UNANIMOUSLY

2 DÉCLARATION - UTILISATION DE LA LANGUE DE SON CHOIX | DECLARATION - USE OF THE LANGUAGE OF YOUR CHOICE

Déclaration réitérant l'importance pour les membres du Conseil régional et les gens du public participant à la séance de s'exprimer librement dans la langue de leur choix et la présence sur place d'une ressource pour assurer au besoin une traduction. |

Statement reiterating the importance for Regional Council members and members of the public participating in the meeting to express themselves freely in the language of their choice and the presence of a resource on site to ensure translation if necessary.

C.M. 2020-03-02 3 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | READING AND ADOPTION OF THE AGENDA

Il est proposé par le Conseiller régional M. Gilles Dionne et résolu d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

It was moved by Regional Councillor Mr. Gilles Dionne and resolved to adopt the agenda.

CARRIED UNANIMOUSLY

4 DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS OU DE CONFLIT | DECLARATION OF

INTEREST OR CONFLICT

Aucune | None

- C.M. 2020-03-03 5 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 19 FÉVRIER 2020 | ADOPTION OF THE MINUTES OF THE FEBRUARY 19 2020 MEETING

Il est proposé par le Conseiller régional M. John Armstrong et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du Conseil régional de la MRC de Pontiac du mercredi 19 février 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

It was moved by Regional Councillor Mr. John Armstrong and resolved to adopt the minutes of the regular sitting of the Regional Council of the Pontiac MRC of Wednesday, February 19, 2020.

CARRIED UNANIMOUSLY

- C.M. 2020-03-04 6 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXT. DU 26 FÉVRIER 2020 | ADOPTION OF THE MINUTES OF THE SPECIAL SITTING OF FEBRUARY 26 2020

Il est proposé par la préfète suppléante Mme Kim Cartier-Villeneuve et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil régional de la MRC de Pontiac du mercredi 26 février 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

It was moved by pro-warden Ms. Kim Cartier-Villeneuve and resolved to adopt the minutes of the special sitting of the Regional Council of the Pontiac MRC of Wednesday, February 26, 2020.

CARRIED UNANIMOUSLY

- 7 RAPPORT DE LA PRÉFÈTE | WARDEN'S REPORT

La préfète Toller donne un rapport verbal de ses activités pendant le dernier mois. |

Warden Toller gave a verbal report of her activities during the past month.

- 8 FINANCES

- 8.1 ÉTATS FINANCIERS 2019 | 2019 FINANCIAL STATEMENTS

Présentation détaillée en français des États financiers audités de la MRC pour 2019 par M. Simon Thibault. Une traduction de son propos vers l'anglais est assurée par Mme Annie Vaillancourt, Comptable CPA à la MRC de Pontiac. |

Detailed presentation in French of the MRC Audited Financial

Statements for 2019 by Mr. Simon Thibault. A translation of his remarks into English is provided by Ms Annie Vaillancourt, CPA Accountant at the Pontiac RCM.

C.M. 2020-03-05 8.2 ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS DE LA MRC 2019

Considérant les présentations détaillées des états financiers de la MRC, des BAUX de villégiatures, FLI, et FLS;

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Karen Daly Kelly et résolu d'approuver les états financiers vérifiés de la MRC pour l'année 2019, tel que présenté par la firme de Dignard Éthier CPA Inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION OF THE AUDITED FINANCIAL STATEMENTS OF THE MRC PONTIAC FOR THE YEAR 2019

CONSIDERING the detailed presentations of the financial statements of the MRC, leases, FLI and FLS;

It is moved by Regional Councillor Ms. Karen Daly Kelly and resolved to adopt the audited financial statements of the MRC Pontiac for the year 2019 of the MRC Pontiac as presented by the firm of Dignard Éthier CPA Inc..

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-03-06 8.3 RAPPORT FINANCIER

LISTE DES COMPTES A PAYER ET LA LISTE DES COMPTES PAYÉS

Il est proposé par le Conseiller régional M. Maurice Beaugard et unanimement résolu que le Conseil des maires de la MRC de Pontiac autorise le montant de 122 941.98\$ de la liste des comptes à payer de la MRC de Pontiac, et le montant de 78 588.20\$ de la liste des comptes payés.

APPROBATION DES DÉPENSES DE VOYAGE ET D'AFFAIRES DES ÉLUS DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION

Il est également résolu que le Conseil des maires de la MRC de Pontiac autorise le montant payé pour les dépenses de frais de voyage et d'affaires des élus de la MRC de Pontiac au montant de 2 356.65\$ pour les périodes de paie 4 et 5 pour l'année 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LISTS OF ACCOUNTS PAYABLE AND LIST OF PAYMENTS

It was moved by Regional Councillor Mr. Maurice Beaugard and resolved that the Council of Mayors of the Pontiac MRC authorize the list of accounts payable in the

amount of \$122 941.98 and the list of payments in the amount of \$78 588.20.

APPROVAL OF THE TRAVEL AND BUSINESS EXPENSES OF ELECTED OFFICIALS SINCE THE LAST MEETING

It was also resolved that the Council of Mayors of the Pontiac MRC authorize the amount paid for the travel and business expenses of the elected officials of the MRC Pontiac in the amount of \$2 356.65 for pay periods 4 and 5 of the year 2020.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-03-07 8.4 DESJARDINS VISA

Il est proposé par le Conseiller régional M. Brent Orr et résolu de faire une demande auprès de Desjardins pour une carte Visa MRC de Pontiac au nom de Jane Toller avec une limite de crédit de 5 000\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It is proposed by Regional Councillor Mr. Brent Orr and resolved to request a new Desjardins Visa for the MRC Pontiac for Jane Toller with a credit limit of \$5 000.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-03-08 9 HUIS CLOS (OUVERTURE) | IN-CAMERA (OPENING)

Il est proposé par la préfète suppléante Mme Kim Cartier-Villeneuve et résolu d'entrer en huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

It was moved by pro-warden Ms. Kim Cartier-Villeneuve and resolved to go in-camera.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-03-09 10 SORTIR DU HUIS-CLOS | OUT OF IN-CAMERA

Il est proposé par la préfète suppléante Mme Kim Cartier-Villeneuve et résolu de sortir du huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

It was moved by pro-warden Ms. Kim Cartier-Villeneuve and resolved to come out of the in-camera.

CARRIED UNANIMOUSLY

11 ADMINISTRATION GÉNÉRALE | GENERAL ADMINISTRATION

11.1 ÉVALUATION (VALEUR DES PROPRIÉTÉS AFFECTÉES PAR LES INONDATIONS DE 2019)

ATTENDU QUE les inondations de 2019 ont eu un impact majeur sur la valeur des propriétés dans plusieurs municipalités de la MRC de Pontiac ;

ATTENDU le calendrier des travaux en place afin de réévaluer les propriétés inondées dans la MRC de Pontiac au printemps 2020 et à l'été 2020, avec la collaboration des municipalités et de l'évaluateur agréé, conformément à l'article 174 de la Loi sur la fiscalité municipale du Québec ;

ATTENDU QUE la valeur actualisée des propriétés inondées sera rétroactive au 1er MAI 2019;

Il est donc proposé par le Conseiller régional M. Gilles Dionne et résolu:

-d'autoriser et financer une opinion juridique définissant les principaux paramètres à tenir compte dans la prise de décision de l'évaluateur relativement à propriétés impactées par des inondations majeures et/ou par les décisions réglementaires (ZIS) qui ont suivi;

-d'autoriser les dépenses découlant de la mise en place d'un plan de communication dont l'objectif est, notamment, d'informer la population du Pontiac du calendrier d'interventions de la MRC dans les différentes municipalités et précisant de quelle manière elle peut collaborer pour faciliter le processus de révision.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

UPDATE OF THE VALUE OF PROPERTIES AFFECTED BY FLOODING 2019

WHEREAS the 2019 floods had a major impact on property values in many municipalities of the MRC Pontiac;

WHEREAS the work schedule in place in order to reassess flooded properties in the MRC Pontiac in the spring of 2020 and the summer of 2020, with the collaboration of the municipalities and the chartered assessor, in conformity with article 174 of Quebec's Act respecting Municipal taxation;

WHEREAS the updated value of the flooded properties will be retroactive to MAY 1st 2019;

It was therefore proposed by Regional Councillor Mr. Gilles Dionne and resolved to:

-Authorize and fund a legal opinion defining the key parameters to be considered in the assessor's decision making with respect to properties impacted by major

flooding and/or subsequent regulatory decisions (ZIS/SPZ);

-Authorize expenditures arising from the implementation of a communication plan whose purpose is, in particular, to inform the population of the Pontiac of the MRC's schedule of interventions in the various municipalities and specifying how it can collaborate to facilitate the review process.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-03-11

11.2 RÉSOLUTION D'APPUI (PROJET FIBRE OPTIQUE CFP, CRTC)

Considérant le lancement du « Fonds pour la large bande » par le CRTC, venant à échéance le 27 mars 2020;

Considérant que ce Fonds vise à permettre une connexion Internet offrant des vitesses de connexion à large bande;

Considérant les impacts des infrastructures internet FTTH de qualité sur le développement économique et social des communautés rurales;

Considérant que le CRTC considère qu'une infrastructure de qualité devrait offrir une vitesse d'au moins 50/10 Mbps;

Considérant qu'une étude de caractérisation visant à identifier les résidences mal desservies dans diverses municipalités sur le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et de la MRC de Pontiac a été commandée en mars 2019 par Connexion Fibre Picanoc (CFP);

Considérant que cette étude de caractérisation a été déposée par la firme BC2 Tactique le 23 août 2019;

Considérant que CFP a mandaté BC2 Tactique pour identifier un partenaire en télécommunication et déposer une demande de financement dans le cadre de l'appel à projets du CRTC;

Considérant que CFP et Déry Télécom ont confirmé leur intention de déposer un projet commun avant le 27 mars 2020;

Considérant que ce projet vise à brancher les résidences mal desservies sur l'ensemble des territoires des MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et de la MRC de Pontiac;

Considérant que ce projet assurera des retombées économiques et sociales majeures de ces communautés;

En conséquence, il est proposé par le Conseiller régional M. Brent Orr et résolu par le Conseil de la MRC de Pontiac d'appuyer le projet déposé par Connexion Fibre Picanoc au « Fonds pour la large bande » du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

RESOLUTION OF SUPPORT (CFP FIBER OPTIC PROJECT, CRTC)

Considering the launch of the "Broadband Fund" by the CRTC, which expires on March 27, 2020;

Considering that this Fund aims to enable Internet connections offering broadband speeds;

Considering the impacts of quality FTTH Internet infrastructures on the economic and social development of rural communities;

Considering that the CRTC considers that a quality infrastructure should offer a speed of at least 50/10 Mbps;

Considering that a characterization study aimed at identifying underserved residences in various municipalities on the territory of the MRC de La Vallée-de-la-Gatineau and the MRC Pontiac was commissioned in March 2019 by Connexion Fibre Picanoc (CFP);

Considering this characterization study was submitted by the firm BC2 Tactique on August 23, 2019;

Considering CFP mandated BC2 Tactique to identify a telecommunications partner and file a funding request within the framework of the CRTC's call for projects;

Whereas CFP and Déry Télécom have confirmed their intention to file a joint project before March 27, 2020;

Considering this project aims to connect underserved residences throughout the territories of the MRC of La Vallée-de-la-Gatineau and MRC Pontiac;

Considering this project will ensure major economic and social benefits for these communities;

Consequently, it was moved by Regional Councillor Mr. Brent Orr and resolved by the Council of the MRC Pontiac to support the project submitted by Connexion Fibre Picanoc to the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (CRTC) "Broadband Fund".

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-03-12

11.3 CPO, PROJET 'L'OUTAOUAIS SE DÉMARQUE'

ATTENDU que la MRC de Pontiac souhaite accroître son niveau d'attractivité auprès de diverses clientèles pour générer de la richesse économique, humaine, sociale et culturelle sur son territoire;

ATTENDU la table de concertation des acteurs de développement économique de l'Outaouais créée par le préfet de Papineau à l'automne 2019 afin de travailler en commun sur un projet d'attractivité régionale de l'Outaouais, table à laquelle a aussi participé la MRC de Pontiac;

ATTENDU la projet intitulé « L'Outaouais se démarque » et déposé à la conférence des préfets du 24 février 2020;

ATTENDU que ce projet s'inscrit dans une démarche d'attractivité territoriale et vise l'accompagnement de chacun des territoires de l'Outaouais à identifier 10 raisons sur le plan socio-économique qui rendent attractif leur territoire aux yeux de diverses clientèles;

ATTENDU qu'un appel d'offres de service sera demandé par invitation par la Conférence des préfets de l'Outaouais (CPO) dont le coût est estimé entre 15 000 \$ et 25 000 \$, taxes en sus;

ATTENDU que l'octroi du mandat est prévu pour avril 2020 et le dépôt du rapport final pour juillet 2020;

ATTENDU qu'une confirmation de participer de chacune des MRC est demandée pour la fin mars 2020;

ATTENDU que ce projet s'inscrit dans les objectifs du projet en cours Cap sur l'Ouest;

EN CONSÉQUENCE,

EST PROPOSÉ par la Conseillère régionale Mme Karen Daly Kelly et résolu à l'unanimité de confirmer l'intérêt de la MRC de Pontiac à participer au projet « L'Outaouais se démarque » et conséquemment d'autoriser sa participation financière, et de nommer en temps opportun les membres d'un futur groupe de consultation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

CPO, 'L'OUTAOUAIS SE DÉMARQUE' PROJECT

WHEREAS the MRC Pontiac wishes to increase its level of attractiveness to various clienteles in order to generate economic, human, social and cultural wealth on its territory;

WHEREAS the Table de concertation des acteurs de développement économique de l'Outaouais (Outaouais economic development stakeholders Roundtable) created by the Warden of Papineau in the fall of 2019 in order to work together on a project for the regional attractiveness of the Outaouais region, a table in which the MRC Pontiac also took part;

WHEREAS the project entitled "L'Outaouais se démarque"

(The Outaouais stands out), tabled at the Conférence des préfets on February 24, 2020;

WHEREAS this project is part of a territorial attractiveness approach and aims to support each of the Outaouais territories in identifying 10 reasons on the socio-economic level that make their territory attractive to various clienteles;

WHEREAS a call for tenders for services will be requested by invitation by the Conférence des préfets de l'Outaouais (CPO), the cost of which is estimated at between \$15,000 and \$25,000, plus taxes;

WHEREAS the awarding of the mandate is scheduled for April 2020 and the tabling of the final report for July 2020;

WHEREAS a confirmation of participation from each of the RCMs is requested by the end of March 2020;

WHEREAS this project is in line with the objectives of the current project Cap sur l'Ouest;

It was proposed by Regional Councillor Ms. Karen Daly Kelly and unanimously resolved to confirm the interest of the MRC Pontiac to participate in the project "L'Outaouais se démarque" and consequently to authorize its financial participation and to appoint in due course the members of a future consultation group.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-03-13

11.4 ATTRIBUTION D'UN MANDAT DE SERVICES JURIDIQUES À DEVEAU AVOCATS – ANNÉES 2020/2021

ATTENDU que la MRC de Pontiac a accepté l'offre de services juridiques du cabinet DEVEAU AVOCATS (LEFEBVRE TREMBLAY LAROQUE S.E.N.C.R.L.) afin de répondre à ses besoins en cette matière;

ATTENDU l'offre de services du 10 mars 2020 préparée à cette fin par Deveau Avocats;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la préfète suppléante Mme Kim Cartier-Villeneuve et résolu que ce conseil retienne l'offre de services juridiques soumise par Deveau Avocats, laquelle se décrit comme suit :

-Service offert : Consultation téléphonique, à nombre d'heures illimité;

-Personnes autorisées à consulter : Le directeur général et le greffier;

-Durée du contrat : 2 ans, débutant lorsque la résolution sera

adoptée;

-Coût forfaitaire : 1 200\$ par année, taxes en sus;

-Pour tous les autres mandats demandés : Taux horaire de 190\$ de l'heure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

ATTRIBUTION OF MANDATE FOR LEGAL SERVICES TO
DEVEAU AVOCATS – YEARS 2020/2021

WHEREAS the MRC of Pontiac accepts the offer of legal services from the firm DEVEAU AVOCATS (LEFEBVRE TREMBLAY LAROQUE S.E.N.C.R.L), in order to help meet its needs in this matter;

WHEREAS March 10th, 2020 offer of legal services prepared and submitted by the firm Deveau Avocats;

IN CONSEQUENCE:

It was proposed by pro-warden Ms. Kim Cartier-Villeneuve and resolved that this Council retain the offer of legal services submitted by Deveau Avocats, which is described as follows:

-Offered services: Telephone consultations with unlimited number of hours;

-Authorized persons to consult: Director general and Clerk;

-Duration of the contract: 2 years, starting when the resolution is adopted;

-Inclusive cost: \$1,200 per year, plus taxes;

-For all other attributed mandates: Hourly rate of \$190.00.

CARRIED UNANIMOUSLY

11.5 AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT (ABROGATION DU RÈGLEMENT 224-2016) | NOTICE OF MOTION AND PRESENTATION OF DRAFT BY-LAW (REPEAL OF BY-LAW 224-2016)

AVIS DE MOTION

En application des dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), je, Maurice Beauregard, représentant de la municipalité de Campbell's Bay, donne avis de motion de la présentation pour l'adoption d'un Règlement abrogeant le Règlement 224-2016 ainsi que tous les règlements antérieurs pourvoyant au comité

administratif de la MRC de Pontiac.

Donné à Litchfield le 18 mars 2020.

Dépôt du projet de règlement.

NOTICE OF MOTION

In accordance with the provisions of Section 445 of the Québec Municipal Code (R.S.Q., c. C-27.1), I, Maurice Beauregard, representative of the municipality of Campbell's Bay, give notice of motion, with dispense of reading, for the adoption of a By-Law repealing By-law 224-2016 as well as all previous by-laws providing for the administrative committee of the MRC Pontiac.

This notice of motion is given on March 18, 2020 in Litchfield.

Tabling of the draft By-Law.

C.M. 2020-03-14

11.6 RÈGLEMENT 261-2019 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 180-2011 POURVOYANT AUX FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL ET DES EMPLOYÉS DE LA MRC DE PONTIAC

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 16 octobre 2019;

ATTENDU le dépôt et la présentation d'un projet de règlement renouvelé relativement au Règlement 261-2019 le 19 février 2020;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la Conseillère régionale Mme Lynn Cameron et unanimement résolu d'adopter le règlement 261-2019 abrogeant le règlement 180-2011 pourvoyant aux frais de déplacement des membres du conseil et des employés de la Municipalité régionale de comté de Pontiac et que celui-ci remplace et abroge tout règlement antérieur pourvoyant au même titre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

WHEREAS a notice of motion was given on October 16, 2019;

WHEREAS the tabling and presentation of a renewed draft By-Law for By-Law 261-2019 on February 19 2020;

FOR THESE REASONS, it was proposed by Regional Councillor Ms. Lynn Cameron and resolved to adopted By-Law 261-2019 providing for the traveling expenses of the elected officials and employees of the Regional County municipality of Pontiac and that the present By-law supersedes and cancels any previous regulation providing for the same subject.

CARRIED UNANIMOUSLY

12 SÉCURITÉ CIVILE | PUBLIC SAFETY

12.1 INONDATIONS | FLOODS

Mme la préfète aborde l'enjeu de potentielles inondations dans l'optique de l'arrivée du printemps, dont la question de l'importance des inventaires de sacs de sable dans les municipalités.

Mme Lesage, ingénieure à la MRC de Pontiac, soulève la question de la gestion de potentielles inondations au printemps dans le contexte de la pandémie actuelle du Covid-19. Un inventaire a été réalisé à la MRC de Pontiac (pompes, sacs de sable, options d'hébergement disponibles, etc.).

On évoque aussi l'annonce du gouvernement à l'effet qu'il n'y aura pas de centres d'hébergement provinciaux en cas d'inondations au printemps 2020.

Unofficial translation

The Warden addressed the issue of potential flooding in view of the arrival of spring, including the question of the importance of sandbag inventories in municipalities.

Ms. Lesage, engineer at the MRC Pontiac, raised the issue of managing potential spring flooding in the context of the current Covid-19 pandemic. An inventory was conducted at the MRC Pontiac (pumps, sandbags, available accommodation options, etc.).

Reference was also made to the government's announcement that there will be no provincial shelters in the event of flooding in the spring of 2020.

C.M. 2020-03-15

12.1.1 PLAN D'ACTION - INONDATIONS PRINTANIÈRES

Considérant les craintes liées à de potentielles inondations au printemps 2020;

Considérant la récente annonce du gouvernement relative au fait qu'il n'y aura pas de centres d'hébergement provinciaux en cas d'inondations au printemps 2020;

Considérant le contexte actuel entourant la crise du coronavirus (Covid-19);

Il est proposé par le Conseiller régional M. Maurice Beauregard et résolu de demander au gouvernement la mise sur pied d'un plan d'action prévoyant entre autres les mesures financières et les ressources qui seraient utilisées pour accompagner la MRC de Pontiac et les municipalités du Québec dans l'éventualité où des inondations surviennent au printemps 2020. Il est

également résolu de demander qu'une réponse urgente soit transmise à la MRC pour lui faire part du plan d'action gouvernemental prévu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

Action Plan - Spring flooding

Considering the fears of potential flooding in the spring of 2020;

Considering the government's recent announcement that there will be no provincial shelters in the event of flooding in the spring of 2020;

Considering the current context surrounding the coronavirus crisis (Covid-19);

It was proposed by Regional Councillor Mr. Maurice Beauregard and resolved to ask the government to set up an action plan including, among other things, financial measures and resources that would be used to accompany the MRC Pontiac and Québec municipalities in the event that floods occur in the spring of 2020. It was also resolved to request that an urgent response be sent to the MRC to inform it of the planned government action plan.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-03-16

12.2 ÉTUDE SUR LA TYPOLOGIE ET LA CARACTÉRISATION DES INONDATIONS ET FORMULATION DE RECOMMANDATIONS VISANT L'ATTÉNUATION DES RISQUES ASSOCIÉS AUX INONDATIONS

ATTENDU la convention d'aide financière signée le 28 mars 2018 entre la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et la Ville de Gatineau, les MRC des Collines-de-l'Outaouais, de Pontiac et de Papineau concernant l'Étude sur les zones inondables en Outaouais;

ATTENDU que les études réalisées et les données recueillies permettent d'analyser les conditions d'hydraulicité actuelles des divers tronçons de rivières ayant fait l'objet du mandat de cartographie;

ATTENDU la préparation d'un plan d'action gouvernemental en aménagement du territoire relatif aux inondations;

ATTENDU qu'il est opportun, en prévision de ce plan, de pouvoir formuler des recommandations visant l'atténuation des risques, les travaux possibles pour améliorer la protection des riverains contre les crues et les autres options, et ce pour les récurrences 20 ans, 100 ans et 350 ans, telles que précisées dans l'Étude sur les zones

inondables en Outaouais;

ATTENDU que la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation est disposée à verser une subvention afin de réaliser une Étude de la typologie et de la caractérisation des inondations et des mesures d'atténuation des risques associés aux inondations pour une partie des territoires de la Ville de Gatineau et des MRC des Collines-de-l'Outaouais, de Pontiac et de Papineau couverts par la convention;

ATTENDU qu'une nouvelle convention sera signée entre la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et la Ville de Gatineau qui identifiera celle-ci comme étant celle qui reçoit le versement et assure la gestion de l'aide financière;

ATTENDU que la convention prévoira le versement d'une aide financière maximale de 300 000 \$ à la Ville, à la signature de la convention;

ATTENDU qu'une résolution du Conseil de la MRC doit être adoptée et transmise à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation afin de permettre la conclusion de la convention;

Il est proposé par le Conseiller régional M. John Armstrong et résolu que :

Le Conseil de la MRC de Pontiac délègue à la Ville de Gatineau tout pouvoir nécessaire pour mener à terme le projet qui consiste en la caractérisation des risques d'inondations sur son territoire et à la formulation de recommandations visant l'atténuation de ces risques.

Plus particulièrement, mais non exclusivement, le projet consiste en la réalisation des travaux suivants :

-Étude de l'information disponible sur l'évolution géomorphologique et sur les caractéristiques hydrauliques actuelles (régime hydrologique, type d'écoulement, présence d'ouvrages) des différents tronçons composant les rivières suivantes :

-Rivière des Outaouais : 352 kilomètres;

-Rivière Gatineau : 46 kilomètres;

-Rivière Blanche : 23 kilomètres;

-Rivière du Lièvre : 47 kilomètres;

-Rivière Noire : 10 kilomètres;

-Rivière Coulonge : 26 kilomètres;

-Rivière Quyon : 12 kilomètres;

-Rivière de la Petite Nation : 49 kilomètres.

-Caractérisation de l'aléa d'inondation pouvant affecter le territoire à l'étude et, subséquemment, précision des conséquences potentielles inhérentes à ces crues pour les milieux résidentiels urbains.

-Catégorisation et caractérisation des conséquences probables des risques associés aux inondations pour le territoire à l'étude selon la nature (environnementales, humaines, sur le patrimoine bâti, entre autres).

-Formulation de recommandations visant l'atténuation des risques et conséquences identifiés aux paragraphes 6.2 et 6.3 de la convention de mars 2020, pour des récurrences 20 ans, 100 ans et 350 ans, et identification des travaux qui peuvent améliorer la protection des riverains contre les crues ainsi que les options et les enjeux d'une relocalisation éventuelle de certains milieux résidentiels urbains.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

STUDY ON THE TYPOLOGY AND CHARACTERIZATION OF FLOODS AND FORMULATION OF RECOMMENDATIONS FOR THE MITIGATION OF RISKS ASSOCIATED WITH FLOODS

WHEREAS the financial assistance agreement signed on March 28, 2018, between the Minister of Municipal Affairs and Housing and the City of Gatineau, the MRC des Collines-de-l'Outaouais, Pontiac, and Papineau concerning the Study on Flood Zones in the Outaouais region;

WHEREAS the studies carried out and the data collected make it possible to analyze the current water conditions of the various river sections that were the subject of the mapping mandate;

WHEREAS the preparation of a government action plan for land use planning with respect to flooding;

WHEREAS it is relevant, in anticipation of this plan, to be able to make recommendations regarding risk mitigation, possible works to improve the protection of riverside residents against flooding and other options, and this for the 20-year, 100-year, and 350-year recurrence periods, as specified in the Outaouais Floodplain Study;

WHEREAS the Minister of Municipal Affairs and Housing is prepared to provide a grant to carry out a Study on the typology and characterization of floods and on flood risk mitigation measures for part of the territories of the City of Gatineau and the MRC des Collines de l'Outaouais, Pontiac,

and Papineau covered by the agreement;

WHEREAS a new agreement will be signed between the Minister of Municipal Affairs and Housing and the City of Gatineau, which will identify the latter as the one receiving the payment and managing the financial assistance;

WHEREAS the agreement will provide for the payment of a maximum of \$300,000 in financial assistance to the City upon signature of the agreement;

WHEREAS a resolution of the MRC Council must be adopted and forwarded to the Minister of Municipal Affairs and Housing in order for the agreement to be concluded;

It was moved by Regional Councillor Mr. John Armstrong and resolved that:

The Council of the MRC Pontiac delegates to the City of Gatineau all powers necessary to carry out the project which consists of the characterization of the flood risks on its territory and the formulation of recommendations to mitigate these risks.

Specifically, but not exclusively, the project consists of the following work:

-Study of the available information on the geomorphological evolution and on the current hydraulic characteristics (hydrological regime, type of flow, presence of structures) of the various sections making up the following rivers:

-Ottawa River: 352 kilometres;

-Gatineau River: 46 kilometres;

-Blanche River: 23 kilometres;

-Lièvre River: 47 kilometres;

-Black River: 10 kilometres;

-Coulange River: 26 kilometres;

-Quyong River: 12 kilometres;

-Small Nation River: 49 kilometres.

-Characterization of the flood hazard that could affect the study area and, subsequently, clarification of the potential consequences inherent to these floods for urban residential areas.

-Categorization and characterization of the probable consequences of flood risks for the study area according to

their nature (environmental, human, built heritage, etc.).

-Formulation of recommendations aimed at mitigating the risks and consequences identified in paragraphs 6.2 and 6.3 of the March 2020 agreement, for recurring 20-year, 100-year, and 350-year floods, and identification of works that can improve flood protection for riverside residents, as well as the options and issues involved in the possible relocation of certain urban residential areas.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-03-17

12.3 COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE - PRIORITÉS LOCALES |
PUBLIC SECURITY COMMITTEE (CSP) - LOCAL PRIORITIES

Considérant l'importance du travail réalisé par le comité de sécurité publique (CSP) de la MRC de Pontiac et son mandat de participer annuellement à l'identification des priorités du Plan d'activités régional et local de la Sûreté du Québec (PARL);

Considérant les discussions tenues par le comité au sujet de l'établissement des priorités locales et ses recommandations à cet égard;

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Doris Ranger et résolu que les deux priorités locales pour l'exercice 2020-2021 soient les suivantes :

-Travailler à assurer le respect de la réglementation québécoise au sujet de l'usage du cannabis dans les municipalités du territoire de la MRC de Pontiac.

-Effectuer des activités de prévention au sujet de l'enjeu des collisions fréquentes avec les chevreuils et entreprendre diverses démarches à ce sujet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

Considering the importance of the work carried out by the Public Security Committee (Comité de sécurité publique – CSP) of the MRC Pontiac and its mandate to participate annually in the identification of priorities for the Sûreté du Québec's Regional and Local Activity Plan (Plan d'activités régional et local de la Sûreté du Québec- PARL);

Considering the discussions held by the committee regarding the establishment of local priorities and its recommendations in this regard;

It was moved by Regional Councillor Ms. Doris Ranger and resolved that the two local priorities for the fiscal year 2020-2021 be the following:

-Working to ensure compliance with Québec regulations

concerning the use of cannabis in the municipalities of the territory of the MRC Pontiac.

-To carry out prevention activities regarding the issue of frequent deer collisions and to undertake various steps in this regard.

CARRIED UNANIMOUSLY

13 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE | ECONOMIC DEVELOPMENT

13.1 FDT

C.M. 2020-03-18

13.1.1 RÉSIDENCE MEILLEUR (FLI)

ATTENDU QUE le Ministère des affaires municipales et de l'habitation a conclu avec la MRC de Pontiac une entente financière signée le 23 juillet 2015 et un addenda signé le 11 novembre 2016;

ATTENDU QUE l'entente appelée Fonds de développement du territoire permet la réalisation de projets en fonction des priorités établies par le Conseil régional;

ATTENDU QU' afin d'honorer notre entente actuelle avec le ministère des affaires municipales et de l'habitation pour les fonds de développement des territoires, nous devons avoir engagé tous les fonds d'ici le 31 mars 2020;

ATTENDU QU' un reddition des comptes de FDT a permis de découvrir qu'un erreur de trop-payé avait été commise à la résidence Meilleur pour un montant de 30 000 \$;

Afin d'équilibrer nos comptes FDT, il est proposé par le Conseiller régional M. Maurice Beauregard que les 30 000 \$ soient reversés aux fonds FDT et que le montant soit converti en un prêt à long terme sans intérêt dans le cadre du programme FLI.

LE VOTE EST APPELÉ :

-8 représentants votent « POUR » :

M. Brent Orr, M. Maurice Beauregard, M. Gaston Allard, M. Serge Newberry, Mme Kim Cartier-Villeneuve, M. Gilles Dionne, M. Denis Dubeau, Mme Karen Kelly.

-8 représentants votent « CONTRE ». Les Conseillers régionaux suivants inscrivent leur dissidence :

M. Winston Sunstrum, M. Carl Mayer, M. Donald

Gagnon, M. John Armstrong, Mme Lynn Cameron, Mme Sandra Murray, Mme Doris Ranger, M. Gérard Pharand.

Les voix exprimées par les membres du Conseil étant également partagées, la préfète exerce son droit de vote et s'exprime « POUR ».

La résolution est ainsi réputée être adoptée avec dissidence.

Unofficial translation

FLI LOAN RÉSIDENCE MEILLEUR

WHEREAS the Ministry of Municipal Affairs and Housing has concluded a financial agreement with the MRC Pontiac signed on July 23, 2015 and an addendum signed on November 11, 2016 ;

WHEREAS the agreement called Fonds de développement du territoire allows for the realization of projects according to the priorities established by the Regional Council ;

WHEREAS in order to honour our current agreement with the Ministry of Municipal Affairs and Housing for the Territorial Development Funds, we must have committed all the funds by March 31, 2020 ;

WHEREAS an FDT account reconciliation discovered that an overpayment error had been made to the Résidence Meilleur in the amount of \$30,000;

In order to balance our FDT accounts, it was moved by Regional Councillor Mr. Maurice Beauregard and resolved that the \$30,000 be returned to the FDT funds and that the amount be converted into an interest-free long-term loan under the FLI program.

THE VOTE IS CALLED:

-8 representatives vote in favor (“YEAS”):

Mr. Brent Orr, Mr. Maurice Beauregard, Mr. Gaston Allard, Mr. Serge Newberry, Ms Kim Cartier-Villeneuve, Mr. Gilles Dionne, Mr. Denis Dubeau, Ms Karen Kelly.

-8 representatives vote against (“NEAS”):

Mr. Winston Sunstrum, Mr. Carl Mayer, Mr. Donald Gagnon, Mr. John Armstrong, Ms Lynn Cameron, Ms Sandra Murray, Ms Doris Ranger, Mr. Gérard Pharand.

The votes cast by the members of the Council being equally divided, the Warden exercised her right to vote and voted in favor ("YEAS").

The resolution was therefore carried on division

C.M. 2020-03-19

13.1.2 FDT - FONDS SUPPLÉMENTAIRES POUR LE PROGRAMME DE POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

ATTENDU QUE le Ministère des affaires municipales et de l'habitation a conclu avec la MRC de Pontiac une entente financière signée le 23 juillet 2015 et un addenda signé le 11 novembre 2016 ;

ATTENDU QUE l'entente appelée Fonds de développement du territoire permet la réalisation de projets en fonction des priorités établies par le Conseil régional ;

ATTENDU QUE la MRC de Pontiac a une entente avec la SADC de Pontiac pour la fourniture partagée du programme de politique de soutien aux entreprises ;

Il est proposé par la préfète suppléante Mme Kim Cartier-Villeneuve et résolu d'allouer 37 233,52 \$ des fonds du FDT au programme de politique de soutien aux entreprises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

FDT - SUPPLEMENTARY FUNDS FOR THE BUSINESS SUPPORT POLICY PROGRAM

WHEREAS the "Ministère des affaires municipales et de l'habitation" has entered into a financial agreement with the MRC Pontiac signed on July 23, 2015, and an addendum signed on November 11, 2016;

WHEREAS the agreement known as the Fonds de développement du territoire (Territorial Development Fund) allows the realization of projects based on the priorities established by the Regional Council;

WHEREAS the MRC Pontiac has an agreement with the SADC Pontiac for the shared provision of the business support policy program ;

It was moved by pro-warden Ms. Kim Cartier-Villeneuve and resolved to allocate \$37,233.52 of the FDT funds to the business support policy program.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-03-20

13.2 AUTORISATION À SIGNER POUR LA DIRECTRICE DU

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Il est proposé par le Conseiller régional M. Maurice Beauregard et résolu que la directrice du département du développement économique, Mme Cyndy Phillips, soit autorisée à signer les documents suivants :

-Les documents et contrats issus des décisions du comité d'investissement, notamment les contrats de prêts ou subventions alloués aux entreprises, les prolongations de délai de remboursement, les documents qui doivent être reçus devant notaire ou avocat, toute intervention dans le but de convenir de l'établissement d'une servitude sur un immeuble dont la MRC de Pontiac est créancière hypothécaire ou toute intervention qui permettra à la MRC de Pontiac de recouvrer les prêts qu'elle a engagé;

-Les documents et contrats issus des programmes de subventions gérés par le département du développement économique alloués à des organismes à but non lucratifs, à des municipalités, à des conseils de bande des communautés autochtones, à des coopératives, à des entreprises et à des entreprises sociales ;

-Les redditions de compte annuelles dont son département est le gestionnaire ;

-Les demandes de subvention destinées aux projets de développement économique, ainsi que les protocoles et ententes de financement avec des bailleurs de fonds et partenaires contribuant au développement économique de la MRC de Pontiac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

Signing authority, Director of Economic Development

It was moved by Regional Councillor Mr. Maurice Beauregard and resolved that the Director of the Department of Economic Development, Ms. Cyndy Phillips be authorized to sign the following documents:

-The documents and contracts resulting from decisions of the Investment Committee, in particular loan contracts or grants allocated to undertakings, extensions of repayment terms, documents which must be received before a notary or a lawyer, any intervention with the aim of agreeing. The establishment of an easement on an immovable of which the MRC de Pontiac is a mortgagee or any intervention that will enable the MRC of Pontiac to recover the loans it has incurred;

-Documents and contracts resulting from grant programs managed by the Department of Economic Development allocated to non-profit organizations or municipalities, band

councils of aboriginal communities, cooperatives, businesses and social enterprises;

-The annual account returns managed by that department;

-Grant applications for economic development projects, as well as protocols and funding agreements with donors and partners contributing to the economic development of the MRC Pontiac.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-03-21

13.3 NOUVEAU FONDS MAMH 2020-2024: SOUTIEN À LA COMPÉTENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL

ATTENDU QUE le Partenariat 2020-2024 : Pour des municipalités et des régions encore plus fortes a été conclu le 30 octobre 2019 avec les représentants municipaux;

ATTENDU QUE le projet de loi no 47 : Loi assurant la mise en œuvre de certaines mesures du partenariat 2020-2024 entre le gouvernement du Québec et les municipalités a été sanctionné à l'Assemblée nationale le 11 décembre 2019, créant ainsi le Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE le volet « Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC » s'inscrit en continuité de l'actuel Fonds de développement des territoires, dont l'entente vient à échéance le 31 mars 2020;

ATTENDU QU'il est nécessaire de conclure une nouvelle entente avec le gouvernement du Québec pour bénéficier du volet « Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC » du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE la nouvelle entente qui sera proposée par le gouvernement du Québec sera substantiellement analogue à celui de l'entente relative au Fonds de développement des territoires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la préfète suppléante Mme Kim Cartier-Villeneuve et résolu que le Conseil de la MRC autorise la préfète, madame Jane Toller, à signer, pour et au nom de la MRC, l'entente relative au volet « Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC » du Fonds régions et ruralité, qui sera soumise par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

MAMH 2020-2024 NEW FUND : SUPPORT FOR LOCAL AND REGIONAL DEVELOPMENT COMPETENCE

WHEREAS the 2020-2024 Partnership: For even stronger municipalities and regions was concluded on October 30,

2019 with municipal representatives;

WHEREAS Bill 47: An Act to ensure the implementation of certain measures of the 2020-2024 partnership between the Government of Quebec and the municipalities was assented to in the National Assembly on December 11, 2019, thus creating the Regions and rurality fund;

WHEREAS the component "Support for local and regional development competence in MRCs" is a continuation of the current Territorial Development Fund, which expires on March 31, 2020;

WHEREAS it is necessary to conclude a new agreement with the government of Quebec to benefit from the component "Support to the competence of local and regional development of MRCs" of the Regions and Rurality Fund;

WHEREAS the new agreement to be proposed by the Quebec Government will be substantially similar to that of the agreement relating to the Territorial Development Fund;

THEREFORE, it was moved by pro-warden Ms. Kim Cartier-Villeneuve and resolved that the Council of the MRC Pontiac authorize the Warden, Mrs. Jane Toller, to sign, for and on behalf of the MRC, the agreement relating to the component "Support to the competence of local and regional development of MRCs" of the Regions and Rurality Fund, which will be submitted by the Minister of Municipal Affairs and Housing.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-03-22 13.4 SIGNATURE ENTENTE DE SERVICES 2020-2021 ENTRE LA MRC ET LA SADC / SIGNING OF THE 2020-2021 SERVICE AGREEMENT BETWEEN THE MRC AND THE SADC

CONSIDÉRANT QUE la MRC et la SADC souhaitent promouvoir un guichet unique pour les entreprises du Pontiac;

CONSIDÉRANT QUE la SADC possède les expertises d'analyse de dossiers d'affaires;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'investissement tire des conclusions positives de l'entente réalisée dans les trois dernières années;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'investissement recommande au Conseil régional de renouveler l'Entente avec la SADC;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le Conseiller régional M. Gilles Dionne et résolu de mandater Mme Cyndy Phillips, directrice du département de développement économique, de signer le renouvellement de l'entente de services 2020-

2021 entre la MRC et la SADC telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

WHEREAS the MRC and SADC wish to promote a one-stop shop for Pontiac businesses;

WHEREAS the SADC has the expertise to analyse business plans;

WHEREAS the Investment Committee had a positive experience in the last three years;

WHEREAS the Investment Committee recommends to renew the Agreement with the SADC;

THEREFORE it is moved by Regional councillor Mr. Gilles Dionne and resolved to mandate Ms. Cyndy Phillips, Director of the department of Economic Development, to sign the renewal of 2020-2021 service agreement between the MRC and the SADC such as presented.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-03-23

13.5 RECOMMANDATION DU COMITÉ D'INVESTISSEMENT |
INVESTMENT COMMITTEE RECOMMENDATIONS

CONSIDÉRANT QUE le comité d'investissement détient la responsabilité d'analyse des demandes sous la politique de soutien aux entreprises (PSE) de la MRC de Pontiac;

CONSIDÉRANT QUE ce dossier a été analysé, la recommandation du comité d'investissement, suite à la rencontre du 4 février 2020, est la suivante :

MRC- CI-2020-03-04 Le comité d'investissement recommande au conseil régional d'octroyer subvention de 5 000\$.

Il est proposé par le Conseiller régional M. Brent Orr et résolu d'accepter la recommandation telle que proposée par le comité d'investissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

CONSIDERING that the Investment Committee is responsible for the analysis of the financing application made under the Business Support Policy of the MRC Pontiac;

CONSIDERING that this project has been analysed, the recommendation of the Investment Committee held on February 4th, 2020 is the following:

MRC-CI- CI-2020-03-04 The Investment Committee recommends that the Regional council of the MRC Pontiac to award a grant of \$5,000.

It is moved by Regional councillor Mr. Brent Orr to accept the recommendation as proposed by the Investment Committee.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-03-24

13.6 FONDS LOCAUX DE SOLIDARITÉ FTQ

CONSIDÉRANT QUE la situation actuelle concernant le coronavirus (Covid-19) a un impact direct sur les entreprises et l'économie;

CONSIDÉRANT QUE les Fonds locaux de solidarité comptent près de 1 600 petites et moyennes entreprises partenaires dans l'ensemble du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la FTQ souhaite soutenir au maximum les entreprises touchées par cette situation sans précédent en leur accordant un répit de 3 mois sur le paiement du capital et des intérêts;

MRC- CI-2020-03-06 Le comité d'investissement recommande au conseil régional d'offrir un répit de 3 mois sur le paiement du capital et des intérêts sur les prêts FLS.

Il est proposé par le Conseiller régional M. Gilles Dionne et résolu de suivre les mesures prises par les partenaires tels que la FTQ, le MEI, IQ, etc. qui permettent la continuité des affaires pendant cette crise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

GIVEN THAT the current situation regarding the coronavirus (Covid-19) is having a direct impact on businesses and the economy;

GIVEN THAT the Local Solidarity Funds have almost 1600 partner small and medium enterprises across the province of Quebec;

GIVEN THAT the FTQ wishes to provide maximum support to enterprises touched by this unprecedented situation by providing a 3 month respite from principal and interest payments;

MRC- CI-2020-03-06 The Investment Committee recommends to the Regional Council to offer a 3 month respite on the payment of principal and interest on FLS loans

.

It was proposed by Regional Councillor Mr. Gilles Dionne and

resolved to follow the measures taken by partners such as the FTQ, MEI, IQ, etc. that allow for business continuity during this crisis.

CARRIED UNANIMOUSLY

13.7 RECOMMANDATION DONS ET COMMANDITES |
RECOMMENDATIONS DONATIONS AND SPONSORS

C.M. 2020-03-25

13.7.1 DONS ET COMMANDITES (RÉSEAU BIBLIO)

Considérant la recommandation du département du développement économique

Il est proposé par le Conseiller régional M. John Armstrong et résolu qu'une commandite de 150\$ soit octroyée à Réseau Biblio de l'Outaouais, dans le but d'encourager le soutien à l'action bénévole sur notre territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

CONSIDERING the economic development department's recommendation

It is proposed by Regional Councillor Mr. John Armstrong and resolved that a sponsorship of \$150 be given to the Réseau Biblio de l'Outaouais in order to encourage support for volunteer action on our territory.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-03-26

13.7.2 DONS ET COMMANDITES (GROUPE ÎLE DU GRAND CALUMET)

CONSIDÉRANT la recommandation du développement économique;

Il est proposé par le Conseiller régional M. Gilles Dionne et résolu d'approuver la recommandation de l'équipe de développement économique qui est d'octroyer la commandite au montant de 400\$ au Groupe L'île-du-Grand-Calumet pour promouvoir les attraits touristiques, culturels et patrimoniaux de l'île dans les journaux, à la radio et sur site Web existant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

CONSIDERING the economic development's recommendation;

It was proposed by Regional Councillor Mr. Gilles

Dionne and resolved that a sponsorship of \$400 be given to the Groupe L'île-du-Grand-Calumet for promotion of tourist, cultural and heritage attractions of the island in the newspapers, on the radio and on the existing Website.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-03-27

13.7.3 DONS ET COMMANDITES (CHUTES COULONGE)

CONSIDÉRANT la recommandation du département du développement économique;

Il est proposé par le Conseiller régional M. Gilles Dionne et résolu d'approuver qu'une commandite de 500\$ soit octroyée à Les Chutes Coulonge pour supporter leur fête de Pâques pour les enfants dans le parc qui aura lieu le 11 avril 2020. Il est également résolu que la commandite soit accordée conditionnellement à ce que l'événement ait lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

unofficial translation

CONSIDERING the economic development department's recommendation;

It was proposed by Regional Councillor Mr. Gilles Dionne and resolved that a sponsorship \$ 500 be given to The Chutes Coulonge Park for their Children`s Easter Party, to be held at the park on April 11th, 2020. Be it further resolved that the sponsorship be made conditional on the event taking place.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-03-28

13.7.4 DONS ET COMMANDITES (BOURSES DU PONTIAC)

CONSIDÉRANT la recommandation du département du développement économique;

Il est proposé par le Conseiller régional M. John Armstrong et résolu qu'une commandite de 500\$ soit octroyée à Bourses du Pontiac, pour attribuer des bourses aux jeunes du Pontiac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

DONATIONS AND SPONSORSHIP (PONTIAC SCHOLARSHIP FUND)

CONSIDERING the economic development department's recommendation;

It was proposed by Regional Councillor Mr. John Armstrong and resolved that a sponsorship of \$500 be given to the Pontiac Scholarship fund in order to attribute bursaries to the youth of the Pontiac.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-03-29

13.8 MODIFICATIONS PROPOSÉES À LA POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES / PROPOSED AMENDMENTS TO THE BUSINESS SUPPORT POLICY

CONSIDÉRANT QUE la Politique de soutien aux entreprises a été adoptée en mars 2018 par le conseil régional;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'investissement de la MRC a demandé, par résolution CI 2019-02-04, que la politique soit amendée;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'investissement de la MRC a adopté, par résolution CI 2020-02-05, les amendements apportées à la politique pour une meilleure compréhension et pour un meilleur soutien aux entreprises;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'investissement de la MRC recommande l'adoption de la nouvelle politique de soutien aux entreprises telle qu'amandée.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le Conseiller régional M. Serge Newberry et résolu d'adopter la nouvelle Politique de soutien aux entreprises telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

WHEREAS the Business Support Policy was adopted in March 2018 by the Regional Council;

WHEREAS the MRC Investment Committee requested by resolution CI 2019-02-04 that the policy be amended;

WHEREAS the MRC Investment Committee adopted, by resolution CI 2020-02-05, the amendments made to the policy for better understanding and for better support for businesses;

WHEREAS the MRC Investment Committee recommends the adoption of the new business support policy as amended.

THEREFORE it was moved by Regional Councillor Mr. Serge Newberry and resolved to adopt the new Business Support Policy as presented.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-03-30

13.9 PLACE AUX JEUNES EN RÉGION

ATTENDU QUE le 30 mars 2016, le gouvernement du Québec a procédé au lancement de la Politique québécoise de la jeunesse 2030 (PQJ), dont l'objectif général est d'accompagner les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie dans un contexte de changements démographiques, afin que la jeunesse contribue pleinement à façonner le Québec d'aujourd'hui et de demain ;

ATTENDU QUE la PQJ est fondée sur deux orientations :

1. Offrir aux jeunes des milieux de vie et des environnements stimulants, sains, sécuritaires et ouverts. Les environnements dans lesquels les jeunes évoluent influencent profondément leurs habitudes de vie, leurs choix et leurs parcours personnels. La PQJ vise à créer et à maintenir des milieux de vie et des environnements stimulants, sains, sécuritaires et ouverts motivant les jeunes à réussir leur parcours vers l'autonomie et à s'engager pour l'avenir de la société québécoise.
2. Aider les jeunes dans leurs apprentissages, leurs initiatives et leur projet de vie. Avec la PQJ, le gouvernement entend concrètement accompagner et soutenir les jeunes dans leurs apprentissages et leurs initiatives, et ainsi dans la mise en valeur de leur potentiel. Le gouvernement veut également les aider à définir et à mettre en oeuvre leur projet de vie. Ceci se fera en utilisant les services déjà offerts à l'ensemble de la population, en orientant dans la direction appropriée l'offre de services à venir et en complétant ce soutien d'actions complémentaires adaptées à leurs besoins propres ;

ATTENDU QUE Ces orientations se déclinent en cinq axes d'intervention et vingt-cinq objectifs. Le projet Place aux jeunes 2019-2021 (PAJ) s'inscrit en cohérence avec le quatrième et le cinquième axes d'intervention :

- Des jeunes prêts pour le travail, une économie prête à les accueillir, et les objectifs suivants :
 - Objectif 4.4 : Favoriser la mobilité des jeunes en région, au Canada et sur le plan international
 - Objectif 4.5 : Tirer parti des occasions d'emplois offertes dans toutes les régions du Québec.
- Soutien à l'entrepreneuriat jeunesse et à la relève.

ATTENDU QU' un soutien financier est octroyé à des organismes locaux (partenaires/promoteurs) qui déploient le projet PAJ sur leur territoire ;

ATTENDU QUE les partenaires-promoteurs d'un projet PAJ doivent être soutenus par leur communauté locale, notamment par une contribution financière de 20 % provenant du milieu ;

ATTENDU QUE la MRC Pontiac est en mesure d'agir en tant que partenaire-promoteur de projet pour ramener Place aux Jeunes en Région dans le Pontiac ;

ATTENDU QU' il est nécessaire que les partenaires locaux

réalisent ce projet;

Il est proposé par le Conseiller régional M. Donald Gagnon et résolu d'autoriser la directrice, Mme Cyndy Phillips, à rechercher et à conclure des ententes de partenariat avec des organismes locaux dans le but de lancer le projet Place aux Jeunes en Région dans la MRC de Pontiac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

A PLACE FOR YOUNG PEOPLE IN THE REGION - MRC PONTIAC

WHEREAS on March 30, 2016, the Government of Quebec launched the Policy Québec de la jeunesse 2030 (PQJ), whose general objective is to support young people in their journey towards autonomy in a context of demographic change, so that youth can fully contribute to shaping the Québec of today and tomorrow;

WHEREAS the PQJ is based on two orientations:

1. Offering young people living environments and stimulating, healthy, safe and open environments. The environments in which young people evolve profoundly influence their lifestyle habits, choices and personal journeys. The PQJ aims to create and maintain stimulating, healthy, safe and open living environments and surroundings that motivate young people to succeed in their journey towards autonomy and to commit to the future of Quebec society.
2. To help young people in their learning, initiatives and life projects. With the PQJ, the government intends in concrete terms to accompany and support young people in their learning and initiatives, and thus in developing their potential. The government also wants to help them define and implement their life projects. This will be done by using the services already offered to the population as a whole, by directing the offer of future services in the appropriate direction, and by complementing this support with complementary actions adapted to their specific needs;

WHEREAS these orientations are broken down into five axes of intervention and twenty-five objectives. The Place aux jeunes 2019-2021 (PAJ) project is consistent with the fourth and fifth axes of intervention :

- Young people ready for work, an economy ready to welcome them, and the following objectives:

Objective 4.4: Promote youth mobility in the regions, in Canada and internationally

Objective 4.5: Take advantage of employment opportunities in all regions of Quebec

- Support for youth entrepreneurship and succession.

WHEREAS financial support is granted to local organizations (partners/promoters) that deploy the PAJR project on their territory;

WHEREAS the partners/promoters of a PAJR project must be supported by their local community, notably through a financial contribution of 20% from the community ;

WHEREAS the MRC Pontiac is in a position to act as a project partner-promoter to bring Place aux Jeunes en Région back to the Pontiac ;

WHEREAS it is necessary for local partners to join in carrying out this project ;

It was moved by Regional Councillor Mr. Donald Gagnon and resolved to authorize the Director, Ms. Cyndy Phillips, to seek and secure partnership agreements with local organizations in order to launch the Place aux Jeunes en Région project in the MRC Pontiac.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-03-31

13.10 PROJET PILOTE IMMIGRATION AGRICOLE

CONSIDÉRANT QUE les quatre MRC de l'Outaouais souhaitent mettre en oeuvre un projet pilote d'accueil et d'établissement agricole des personnes immigrantes, réfugiées ou issues des minorités ethnoculturelles sur leur territoire respectif ;

CONSIDÉRANT QUE les quatre MRC de l'Outaouais souhaitent déposer une demande d'aide financière conjointe auprès du Volet 1 : Édification de collectivités accueillantes et inclusives du Programme Mobilisation-Diversité 2019-2020 du Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) puisque le projet pilote d'accueil et d'établissement agricole s'inscrit dans un des domaines d'activité admissibles ;

CONSIDÉRANT QU' une seule MRC peut agir à titre de déposant auprès du Programme Mobilisation-Diversité 2019-2020 et que la MRC Pontiac agira à ce titre dans le cadre de cette première demande d'aide financière ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC Pontiac est une personne morale au sens de la loi et qu'elle est bien constituée en tant que municipalité régionale de comté.

Il est proposé par le Conseiller régional M. Serge Newberry et résolu

a) d'autoriser la directrice au département du développement économique, Mme Cyndy Phillips, à

déposer une première demande d'aide financière auprès du Programme Mobilisation-Diversité 2019-2020 pour et au nom des quatre MRC de l'Outaouais;

b) d'autoriser la MRC Pontiac afin de remettre au Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, conformément aux exigences du Programme Mobilisation-Diversité 2019-2020, toute la documentation requise en lien avec la demande d'aide financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

WHEREAS the four MRCs of the Outaouais wish to implement a pilot project for the reception and agricultural settlement of immigrants, refugees or people from ethnocultural minorities on their respective territories;

WHEREAS the four MRCs of the Outaouais wish to submit a joint application for financial assistance under Component 1: Building welcoming and inclusive communities of the Mobilization-Diversity 2019-2020 Program of the Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), since the pilot project for reception and agricultural settlement falls within one of the eligible fields of activity;

WHEREAS only one MRC can act as applicant for the Mobilization-Diversity 2019-2020 Program and that the MRC Pontiac will act as such in this first request for financial assistance ;

WHEREAS the MRC Pontiac is a legal person within the meaning of the law and is properly constituted as a regional county municipality.

It is moved by Regional Councillor Mr. Serge Newberry and resolved to

(a) authorize the director of the economic development department, Ms. Cyndy Phillips, to submit an initial application for financial assistance to the Mobilization-Diversity 2019-2020 Program for and on behalf of the four Outaouais MRCs;

b) to authorize the MRC Pontiac to submit to the Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, in accordance with the requirements of the Programme Mobilisation-Diversité 2019-2020, all required documentation related to the application for financial assistance.

CARRIED UNANIMOUSLY

14.1 NOUVEAU FONDS (FINANCEMENT DE LA RÉFECTION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL) | NEW FUND (FINANCING THE REHABILITATION OF THE LOCAL ROAD NETWORK)

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses routes en milieu rural sont en piètre état ;

CONSIDÉRANT QUE des municipalités en milieu rural ne peuvent assumer adéquatement les frais de réfection et de maintien de ces routes;

CONSIDÉRANT QUE le Programme d'aide à la voirie locale actuellement en vigueur ne permet pas à la majorité des municipalités rurales d'y participer en raison, notamment, de la compétition avec les besoins de plusieurs grandes villes;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François et cinq municipalités longeant la Route 257 initient un mouvement afin de demander au ministre des Finances, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'au ministre des Transports, la constitution d'un nouveau fonds bien garni financièrement tout en considérant les éléments suivants :

- a) la capacité de payer des municipalités;
- b) l'accès difficile aux programmes existants;
- c) les défis de développement de milieux ruraux avec facteurs défavorables;
- d) la pérennité des infrastructures.

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Pontiac accuse réception d'une résolution de la MRC de Maria-Chapdelaine demandant formellement au ministre des Finances, au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, au ministre responsable de sa région et au ministre des Transports de constituer un nouveau fonds bien garni financièrement visant la réfection des routes en milieu rural qui sont également en piètre état;

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Lynn Cameron et résolu unanimement :

QUE la MRC de Pontiac appuie la résolution de la MRC du Haut-Saint-François et des cinq municipalités longeant la Route 257;

QUE la MRC de Pontiac appuie la résolution de la MRC de Maria-Chapdelaine;

QUE la MRC de Pontiac participe activement à la demande pour la constitution d'un nouveau fonds bien garni financièrement pour financer la réfection et le maintien de routes dans les milieux ruraux et en piètre état, tout en considérant les éléments suivants :

- a) la capacité de payer des municipalités;
- b) l'accès difficile aux programmes existants;

- c) les défis de développement de milieux ruraux avec facteurs défavorables;
- d) la pérennité des infrastructures.

QUE cette demande soit adressée au ministre des Finances M. Éric Girard, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation Mme Andrée Laforest, au ministre des Transports M. François Bonnardel, au ministre responsable de la région de l'Outaouais M. Mathieu Lacombe et qu'une copie soit également envoyée au député de Pontiac, M. André Fortin, afin de susciter l'engagement de ces instances et de rassembler les budgets nécessaires;

QUE M. Bernard Roy, Directeur général, soit autorisé à signer tout documents requis à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

CONSIDERING THAT many roads in rural areas are in poor condition ;

CONSIDERING THAT municipalities in rural areas cannot adequately assume the cost of repairing and maintaining these roads ;

CONSIDERING THAT the funding program for local roads currently in force does not allow the majority of rural municipalities to participate in it due, among other things, to competition with the needs of several large cities ;

CONSIDERING THAT the MRC du Haut-Saint-François and five municipalities along Route 257 are initiating a movement to ask the Minister of Finance, the Minister of Municipal Affairs and Housing and the Minister of Transport, the establishment of a new fund well stocked financially while considering the following elements :

- a) The ability of municipalities to pay ;
- (b) Difficult access to existing programs;
- c) The development challenges of rural areas with unfavourable factors;
- (d) The sustainability of infrastructure.

CONSIDERING THAT the MRC Pontiac acknowledges receipt of a resolution from the MRC de Maria-Chapdelaine formally requesting the Minister of Finance, the Minister of Municipal Affairs and Housing, the Minister responsible for his region and the Minister of Transport to establish a new fund, well endowed financially, for the repair of roads in rural areas that are also in poor condition ;

It was moved by Regional Councillor Ms. Lynn Cameron and unanimously resolved :

THAT the MRC Pontiac supports the resolution of the MRC

du Haut-Saint-François and the five municipalities along Route 257 ;

THAT the MRC Pontiac supports the resolution of the MRC of Maria-Chapdelaine;

THAT the MRC Pontiac actively participates in the request for the constitution of a new fund well stocked financially to finance the repair and maintenance of roads in rural areas and in poor condition, while considering the following elements :

- a) Municipalities' ability to pay ;
- (b) Difficult access to existing programs;
- (c) Rural development challenges with adverse factors;
- (d) The sustainability of infrastructure.

THAT this request be addressed to the Minister of Finance Mr. Éric Girard, to the Minister of Municipal Affairs and Housing Ms. Andrée Laforest, to the Minister of Transport Mr. François Bonnardel, to the Minister responsible for the Outaouais region Mr. Mathieu Lacombe and also with a copy to the MNA for Pontiac, Mr. André Fortin in order to get the commitment of these authorities and to gather the necessary budgets;

THAT Mr. Bernard Roy, Director General be authorized to sign any document required for this purpose.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-03-33

14.2 SHAWVILLE FIGURE SKATING CLUB (CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE SHAWVILLE)

Il est proposé par le Conseiller régional M. Gilles Dionne et résolu d'approuver la demande du club 'Shawville Figure Skating Club' et de leur accorder la permission de gérer le terrain de la MRC de Pontiac dans la municipalité de Shawville pour des fins de stationnement pendant l'édition 2020 de la foire de Shawville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was moved by Regional Councillor Mr. Gilles Dionne and resolved to approve the Shawville Figure Skating Club's request and grant them permission to manage for parking the MRC Pontiac property in the municipality of Shawville during the 2020 edition of the Shawville Fair.

CARRIED UNANIMOUSLY

15 GESTION DU TERRITOIRE | MANAGEMENT OF TERRITORY

15.1 RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015-2019 POUR LES PROJETS DE TRAVERSES DE COURS D'EAU | ACTIVITY REPORT 2015-2019

FOR WATERCOURSE CROSSING PROJECTS

Présentation par M. Dugas, Directeur du territoire à la MRC de Pontiac, du rapport d'activités 2015-2019 pour les projets de traverses de cours d'eau. |

Presentation by Mr. Dugas, Director of territory at the Pontiac MRC, of the 2015-2019 activity report for water crossing projects.

C.M. 2020-03-34

15.1.1 PROGRAMME DE RESTAURATION DES TRAVERSES DE COURS D'EAU | WATERCOURSE CROSSING RESTORATION PROGRAM

Attendu qu'en vertu de l'article 8 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), le conseil de la Municipalité régionale de comté de Pontiac agit à titre de conseil de municipalité locale à l'égard de son territoire non organisé, ci-après appelé le TNO de Lac-Nilgaut;

Attendu que la superficie du TNO de Lac-Nilgaut est d'approximativement 9 000 Km² avec un réseau de chemins forestiers multi usage stratégique de 800 km;

Attendu que la MRC de Pontiac a pour objectif d'assurer un accès de qualité et sécuritaire sur le réseau stratégique de chemins forestiers multi usage afin de favoriser le développement industriel, commercial, touristique et de la villégiature;

Attendu que la MRC de Pontiac dispose d'un budget annuel de ± 400 000\$ pour le financement des travaux d'entretien et de réfection du réseau stratégique de chemins forestiers multiusage en provenance du fonds général et taxe spécifique aux villégiateurs du TNO de Lac-Nilgaut, du fonds de gestion et de mise en valeur des baux de villégiatures, d'une taxe spécifique aux pourvoyeurs et des partenariats publics privés;

Attendu que pour l'année 2019, un programme de financement pour la restauration des traverses de cours d'eau sur les chemins forestiers multiusage a été mis en place par le Ministère des Forêts de la Faune et des Parcs.

Il est proposé par la Conseillère régionale Mme Doris Ranger et résolu que le conseil de la MRC de Pontiac demande au Gouvernement du Québec de poursuivre le financement du programme de restauration des traverses de cours d'eau pour 2020 qui vise le maintien du réseau de chemins forestiers multiusage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

Whereas according to section 8 of the Municipal Territorial Organization Act (R.S.Q., c. O-9), the council of the Regional County Municipality of Pontiac acts as the council of a local municipality with respect to its unorganized territory, hereinafter referred to as the TNO of Lac-Nilgaut

Whereas the area of the TNO of Lac-Nilgaut is approximately 9,000 Km² with a network of strategic multi-use forest roads of 800 km;

Whereas the objective of the MRC Pontiac is to ensure quality and safe access on the strategic network of multi-use forest roads in order to promote industrial, commercial, tourism and resort development;

Whereas the MRC Pontiac has an annual budget of ± \$400,000 to finance maintenance and repair work on the strategic network of multi-use forest roads from the general fund and specific tax for the TNO of Lac-Nilgaut, the management and development fund from leases, a specific tax for outfitters and public-private partnerships;

Whereas for the year 2019, a funding program for the restoration of water crossings on multi-use forest roads has been set up by the Ministère des Forêts de la Faune et des Parcs.

It was moved by Regional Councillor Ms. Doris Ranger and resolved that the Council of the MRC Pontiac ask the Government of Quebec to continue the funding of the watercourse crossing restoration program for 2020, which aims to maintain the access to multi-use forest roads.

UNANIMOUSLY CARRIED

15.2 AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT (CAMPING RÉCRÉATIF) | NOTICE OF MOTION AND PRESENTATION OF DRAFT BY-LAW (RECREATIONAL CAMPING)

En application des dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec (L.R.Q.,c.C-27.1), je, Maurice Beauregard, représentant de la municipalité de Campbell's Bay, donne avis de motion, avec dispense de lecture, de la présentation pour adoption d'un Règlement modifiant et remplaçant le Règlement 253-2019 et établissant les conditions applicables à la pratique du camping récréatif sur les terres du domaine de l'État en vertu de l'entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État.

Dépôt et présentation du projet de règlement.

Unofficial translation

In accordance with the provisions of Section 445 of the Québec Municipal Code (R.S.Q.,c.C-27.1), I, Maurice Beauregard, representative of the municipality of Campbell's Bay, give notice of motion, with dispense of reading, for the adoption of a By-Law amending and replacing By-Law 253-2019 and establishing the conditions applicable to recreational Camping practices on Crown Land under the agreement for delegating land management and the management of sand and gravel operations on Crown Land.

Tabling and presentation of the draft By-Law.

16 DIVERS | MISCELLANEOUS

C.M. 2020-03-35

16.1 APPUI, RÉOLUTION DE CLARENDON (CENTRE HOSPITALIER DU PONTIAC) | SUPPORT, CLARENDON RESOLUTION (PONTIAC COMMUNITY HOSPITAL)

Il est proposé par le Conseiller régional M. John Armstrong et résolu que le Conseil régional des maires de la MRC de Pontiac appuie la résolution de la municipalité de Clarendon au sujet du Centre hospitalier du Pontiac :

Convenu à l'unanimité d'autoriser le maire de Clarendon à faire connaître la gravité de la situation de notre hôpital local et convenu que les ressources de la MRC de Pontiac devraient être rendues disponibles pour que la réouverture du département d'obstétrique se fasse comme prévu et qu'il n'y ait pas d'érosion supplémentaire des services de santé dans notre communauté. La municipalité de Clarendon demande à toutes les municipalités de notre MRC d'appuyer cette motion ainsi que les autres MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

It was moved by Regional Councillor Mr. John Armstrong and resolved that the Regional Council of Mayors of the MRC Pontiac support the resolution of the Municipality of Clarendon concerning the Pontiac Community Hospital :

Unanimously agreed to authorize the mayor of Clarendon to bring forward the awareness of the severity of the situation at our local hospital and that the resources of the MRC Pontiac should be made available to ensure that the re-opening of the Obstetrics Dept take place as scheduled and that no further erosion of health services happen in our community. The Municipality of Clarendon would request that all the municipalities in our MRC support this motion as well as all other MRC's.

CARRIED UNANIMOUSLY

CONSIDÉRANT la situation d'urgence que vivent à leur tour le restant de la région de l'Outaouais et celle des Laurentides quant à la vitalité de leur industrie forestière;

CONSIDÉRANT QUE, comme nous le revendiquons depuis plusieurs années, des préoccupations ont été émises à la mise en place du régime forestier et que plusieurs d'entre elles se matérialisent aujourd'hui dans le restant de la région de l'Outaouais et celle des Laurentides par des pertes importantes pour l'industrie, notamment l'arrêt des opérations d'acteurs clés, impactant ainsi la vitalité économique de nos deux régions;

CONSIDÉRANT qu'une mesure de soutien exceptionnelle a été annoncée en décembre 2019, mesure qui vise à compenser les frais additionnels engendrés par le déplacement des volumes de bois des entreprises de nos régions vers l'Estrie, d'ici à la mise en place d'une solution durable;

CONSIDÉRANT QU' un projet a été avancé par Gestion Davidson pour la mise en place d'une usine de cogénération conjointement à la relance de son usine de sciage;

CONSIDÉRANT QUE le projet déposé par Gestion Davidson pourrait faire partie d'une solution durable pour les entreprises de nos régions dans leurs déplacements des volumes de bois de pâte;

CONSIDÉRANT QUE le projet déposé par Gestion Davidson rencontre des problèmes d'approvisionnement de bois de sciage pour leur usine qu'ils veulent relancer quand même à leur avantage de proximité de la ressource;

CONSIDÉRANT QUE le projet déposé par Gestion Davidson pour la mise en place d'une usine de cogénération conjointement à la relance de son usine de sciage est un tout et ne peut être séparé sous peine de ne pas être rentable;

CONSIDÉRANT QUE des garanties d'approvisionnement sont détenues par des compagnies dans la région depuis plusieurs années sans que leur usine soit en fonction;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Mansfield-et-Pontefract et la MRC de Pontiac considèrent le projet de gestion Davidson comme structurant et revitalisant pour la région du Pontiac;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Mansfield-et-Pontefract a déposé en janvier 2019 au Gouvernement du Québec une résolution (18-01-2019) demandant d'instaurer un statut particulier à la MRC de Pontiac permettant un allègement aux règles d'investissements provinciales et tout autre allègement permettant la relance de l'industrie forestière Pontissoise et attend toujours une réponse

officielle;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Mansfield-et-Pontefract a déposé en janvier 2019 au Gouvernement du Québec une résolution (18-01-2019) demandant de décréter un moratoire sur les activités forestières en terres publiques dans l'ensemble du Pontiac jusqu'à ce que l'industrie forestière Pontissoise puisse revivre et attend toujours une réponse officielle;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Pontiac ainsi que la majorité des municipalités pontissoises ont répondu favorablement à la demande de Mansfield-et-Pontefract et supporte la municipalités dans ses démarches;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs déplorent que les enjeux de notre région ne semblent pas être pris en considération par le gouvernement québécois, créant ainsi des doutes chez la population quant à l'intérêt que leur porte le gouvernement;

CONSIDÉRANT QUE les résidents de la région sont frustrés par le fait que les ressources naturelles de leurs forêts sont coupées, transportées et transformées ailleurs;

CONSIDÉRANT QUE les menaces de manifestations et de pressions politiques provenant de groupes locaux se multiplient de plus en plus et seraient près de se concrétiser;

Il est proposé par le Conseiller régional M. Maurice Beauregard et unanimement résolu :

QUE la MRC de Pontiac, en collaboration avec la municipalité de Mansfield-et-Pontefract, relance les instances gouvernementales à se pencher sur les problématiques ressenties localement dans le Pontiac et plus particulièrement dans les municipalités de Mansfield-et-Pontefract et de Fort-Coulonge;

QUE la MRC de Pontiac supporte la compagnie Gestion Davidson dans leur demande de Garantie d'approvisionnement pour leur usine de sciage;

QUE la MRC de Pontiac considère ce projet comme un pas essentiel à la survie de la municipalité de Mansfield-et-Pontefract et de la région du Pontiac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Unofficial translation

GESTION DAVIDSON (SUPPLY GUARANTEE)

CONSIDERING the emergency situation experienced by the

rest of the Outaouais and Laurentians regions with regard to the vitality of their forest industry;

CONSIDERING THAT, as we have been claiming for several years, concerns were expressed when the forestry regime was put in place and that several of these concerns are now materializing in the rest of the Outaouais and Laurentians regions through major losses for the industry, notably the cessation of operations of key players, thus impacting the economic vitality of our two regions;

WHEREAS an exceptional support measure was announced in December 2019 to offset the additional costs generated by the relocation of wood volumes by companies in our regions to the Estrie region until a sustainable solution is put in place;

CONSIDERING THAT a project was submitted by Gestion Davidson to set up a cogeneration plant in conjunction with the re-launch of its sawmill;

CONSIDERING THAT the project submitted by Gestion Davidson could be part of a sustainable solution for businesses in our region to move pulpwood volumes;

CONSIDERING THAT the project submitted by Gestion Davidson has problems with the supply of lumber for their sawmill which they wish to re-launch anyway to their advantage of proximity to the resource;

CONSIDERING THAT the project submitted by Gestion Davidson for the installation of a cogeneration plant in conjunction with the re-launch of their sawmill is a whole and cannot be separated to be profitable;

CONSIDERING THAT supply guarantees have been held by companies in the area for several years without their mill being in operation;

WHEREAS the Municipality of Mansfield-et-Pontefract and the MRC Pontiac consider the Gestion Davidson project as structuring and revitalizing for the Pontiac region;

WHEREAS the Municipality of Mansfield-et-Pontefract has submitted in January 2019 to the Government of Quebec a resolution (18-01-2019) requesting the establishment of a special status for the MRC Pontiac allowing a relief from provincial investment rules and any other relief to revive the Pontiac forest industry and is still awaiting an official response;

WHEREAS the Municipality of Mansfield-et-Pontefract has submitted in January 2019 to the Government of Quebec a resolution (18-01-2019) asking to declare a moratorium on forestry activities on public lands throughout the Pontiac until the Pontiac forest industry can revive and is still

awaiting an official response;

WHEREAS the MRC Pontiac as well as the majority of Pontiac municipalities have responded favourably to Mansfield-et-Pontefract's request and support the municipality in its efforts;

WHEREAS many deplore the fact that the issues of our region do not seem to be taken into consideration by the Quebec government, thus creating doubts among the population as to the government's interest in them;

CONSIDERING THAT local residents are frustrated by the fact that the natural resources of their forests are cut, transported and processed elsewhere;

CONSIDERING THAT the threat of demonstrations and political pressure from local groups is increasing and would be close to materializing;

It was moved by Regional Councillor Mr. Maurice Beauregard and unanimously resolved:

THAT the MRC Pontiac, in collaboration with the municipality of Mansfield-et-Pontefract, encourage government authorities to address the problems felt locally in the Pontiac and more particularly in the municipalities of Mansfield-et-Pontefract and Fort-Coulonge;

THAT the MRC Pontiac support Gestion Davidson in their request for a supply guarantee for their sawmill;

THAT the MRC Pontiac considers this project an essential step for the survival of the municipality of Mansfield-et-Pontefract and the Pontiac region.

CARRIED UNANIMOUSLY

C.M. 2020-03-37 17 FERMETURE | CLOSING

Il est proposé par le Conseiller régional M. Brent Orr et résolu de clore la rencontre du Conseil régional de la MRC Pontiac du mercredi 18 mars 2020 à 21h19.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

It was moved by Regional Councillor Mr. Brent Orr and resolved to close the Wednesday March 18 2020 meeting of the Pontiac MRC Regional Council at 9:19 p.m.

CARRIED UNANIMOUSLY

Bernard Roy
Directeur général et secrétaire-
trésorier

Jane toller
Préfète